

Le premier élément du patrimoine maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon protégé au titre des monuments historiques

Herveline Delhumeau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/4619>
DOI : 10.4000/insitu.4619
ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Herveline Delhumeau, « Le premier élément du patrimoine maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon protégé au titre des monuments historiques », *In Situ* [En ligne], 10 | 2009, mis en ligne le 19 mai 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/4619> ; DOI : 10.4000/insitu.4619

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le premier élément du patrimoine maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon protégé au titre des monuments historiques

Herveline Delhumeau

- 1 *Ymac* a été classé par arrêté du 14 février 2008 au titre des monuments historiques en raison de l'intérêt ethnologique lié à sa fonction de bateau-pilote. **(fig. n° 1)**

Figure 1



Ymac, ex-Radar III. Photographie après 2003.

© Yannick Lafourcade.

- 2 Construit en 1965 à Mavilette (Nouvelle-Ecosse, Canada) par le chantier Alfred Boudreau, ce bateau traditionnel de pêche à coque en bois avait été initialement armé pour la pêche aux poissons plats par Alex Doucet, d'où son premier nom *Alex D.* Après avoir passé six ans sur le banc Georges, il a été acquis en 1972 par la Société des Pilotes de Saint-Pierre pour remplacer le *Radar II* qui avait brûlé et sombré dans la baie de l'Archipel.
- 3 L'ancien bateau de pêche a alors été transformé pour servir, pendant près de vingt ans, en tant que bateau-pilote et bateau de sauvetage sous le nom de *Radar III*. Il a participé activement à la logistique de la grande pêche sur les bancs de Terre-Neuve. Il a ainsi guidé à l'entrée et à la sortie du port des milliers de navires, parfois imposants, dans une rade extrêmement étroite et dangereuse du fait des conditions atmosphériques très difficiles, le brouillard, les courants et les vents étant à l'origine de nombreux naufrages aux abords de Saint-Pierre-et-Miquelon. (fig. n° 2)

Figure 2



Radar III poussant le Langlade. Photographie avant 1990.

© Yannick Lafourcade.

- 4 Désarmé en 1990, il a ensuite été utilisé jusqu'en 2000 pour le transport de dynamite lié à la construction de l'aéroport de Miquelon avant d'être laissé à l'abandon dans le port de Saint-Pierre. Racheté en 2003 par M. Lafourcade et rebaptisé *Ymac*, le bateau-pilote a donné lieu à la création de l'association « Sauvons notre patrimoine maritime » qui suit sa restauration et a pour objectif de faire du navire un ambassadeur culturel de l'Archipel.
- 5 Cette protection au titre des monuments historiques constitue une première dans la préservation de ce qui subsiste du patrimoine de l'Archipel, qui ne compte que 6500 habitants et a perdu presque toute trace matérielle d'une histoire maritime de renommée internationale. Avec le *Marité*¹, *Ymac* est le dernier navire en bois de Saint-Pierre-et-Miquelon. Mais ce n'est pas le souvenir du bateau de pêche des années soixante qui a motivé le classement ; c'est le témoignage ethnologique du temps où il se nommait *Radar III* et était le bateau-pilote de Saint-Pierre-et-Miquelon, jusqu'au moratoire de 1992 qui marqua la fin de la grande pêche et l'afflux de milliers de bateaux du monde entier dans l'Archipel. (fig. n° 3)

Figure 3



Radar III dans les glaces. Photographie avant 1990.

© Yannick Lafourcade

- 6 Si quelques vestiges matériels de cette terre de marins par excellence sont à sauvegarder d'urgence, comme l'ancien magasin à sel construit à la fin du XIX^e siècle à Saint-Pierre, seule bâtisse en bois restant sur le littoral de l'île et témoin d'une époque où l'on travaillait des milliers de tonnes de morue, le patrimoine immatériel maritime de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon mérite également une grande attention, avant que ne disparaissent des générations de savoirs et de pratiques originales.
-

NOTES DE FIN

1. Dernier terre-neuvier français existant, en cours de restauration à Cherbourg.

INDEX

Mots-clés : Bancs de Terre-Neuve, Bateau de pêche, Bateau-pilote, Chantier Alfred Boudreau, Magasin à sel, Marité, Navire en bois, Patrimoine maritime et fluvial, Pêche à la morue, Protection au titre des Monuments historiques, Radar III, Saint-Pierre-et-Miquelon, Ymac, Sauvons notre patrimoine maritime

AUTEUR

HERVELINE DELHUMEAU

Chargée du patrimoine maritime et fluvial, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, direction de l'architecture et du patrimoine.

herveline.delhumeau@culture.gouv.fr